Fribourg

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1973)**

Heft 211

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

FRIBOURG

Dettes et deniers publics

La situation des finances cantonales est, nous l'avons souvent répété déjà, inquiétante. Ce qui l'est plus encore, c'est la disparité qui frappe la capacité financière des divers cantons entre eux. Certaines régions de Suisse (Bâle et Zurich), grâce à un taux d'expansion très élevé, dépassent du simple au triple voire même au décuple la capacité financière d'autres régions que l'on peut dès lors presque considérer comme sous-développées. Fribourg est de ce nombre.

Le mode d'organisation de la production capitaliste tend à accentuer le processus de développement inégal des différentes régions, à approfondir les écarts. Cherchant le maximum de rentabilité pour leurs investissements, les entreprises capitalistes s'installent et se développent presque exclusivement dans les régions les plus favorables. Ainsi à Fribourg par exemple, les branches les plus dynamiques sur le plan national, les grandes industries d'exportation (chimie, horlogerie et machines) sont sous-représentées, alors que d'autres secteurs moins importants jouissent d'une position plus que proportionnelle (alimentation, habillement, bois, papier, industrie de la pierre et de la terre).

Plus encore en période d'inflation, ces déséquilibres régionaux devront inévitablement déboucher sur des crises graves et durement ressenties dans les cantons pauvres (voir notre éditorial).

Le Grand Conseil fribourgeois a pris récemment connaissance du plan financier pour la période législative 1972-1976. C'est un document important dont nous n'examinerons aujourd'hui que la partie finale consacrée à l'évolution de la dette publique.

En dépit d'un relèvement de la fiscalité dès 1975, le canton de Fribourg va être obligé de s'endetter toujours davantage (1972 : 541 Mio; 1976 : 800 Mio) pour couvrir ses dépenses d'investissements.

Avec près de 800 Mio de francs à la fin de la période du plan financier, la dette atteindra, selon un rapport autorisé du professeur Gaudard, 33 % environ du revenu cantonal (seuls les Grisons sont actuellement dans une position aussi grave) et son service correspondra à lui seul à quelque 20 % du produit des impôts.

Le cercle vicieux

L'Etat est dès lors, conclut le professeur Gaudard, contraint à l'austérité et à une certaine ingéniosité; l'auteur ajoute cependant que, par habitant, le canton dépense un peu moins que la moyenne des Etats confédérés; l'austérité nous contraindrait donc à un sous-équipement relatif encore plus marqué. En un mot, c'est le cercle vicieux !

Ces quelques lignes et surtout les chiffres qui y apparaissent devraient inciter les populations fribourgeoises à la réflexion, mais surtout à l'action politique. Notre problème ne sera pas résolu au niveau cantonal. Nous vivons dans un Etat capitaliste dans lequel les distorsions économiques entre régions s'accroissent et prennent des proportions énormes que seule la planification socialiste pourrait corriger.

Plus concrètement encore, à partir de l'exemple fribourgeois, nous tenterons de montrer quelles mesures immédiates de péréquation pourraient être adoptées.

APPENZELL

Une démocratie «exemplaire»

Connaissez-vous les Rhodes-Intérieures d'Appenzell ? C'est un des plus anciens cantons confédérés (depuis 1513); un des plus petits (172 km² — seul Bâle-Ville a une superficie inférieure), le moins peuplé (14 000 habitants), d'une seule couleur politique, la chrétienne démocrate. Les neuf conseillers d'Etat, à temps partiel, sont aussi membres du Grand Conseil. La séparation des pouvoirs est inconnue.

Le Parti radical a disparu de ce canton après la deuxième guerre mondiale et le journal qui avait été fondé en 1907 pour être son organe et qui, depuis la disparition du parti, continuait, une fois par mois, d'exprimer une certaine opposition, a cessé de paraître à fin 1972. Son nom « Anzeiger vom Alpstein ».

Les résultats des élections au Conseil national depuis 1943 montrent que le candidat élu a obtenu au minimum le 85 % des votes valablement émis.

Et pourtant, malgré ce régime patriarcal, il semble que des jeunes ne soient pas satisfaits et cherchent les moyens de réformer le régime. Ils ont constitué un « Groupe pour les Rhodes intérieures » qui a établi un rapport sur le cumul des fonctions dans le demi-canton. Garantissons-leur beaucoup de difficultés à se faire écouter.

Peut-être avez-vous déjà entendu parler de l'homme fort de ce canton : Raymond Broger, né en 1916, entre autres fonctions : conseiller aux Etats.

Publicité télévisée (suite)

L'abus de l'enfance est flagrant dans les spots publicitaires. On choisit comme figurants et acteurs les enfants pour faire attendrissant, pour faire familial.

A travers eux, c'est leurs parents consommateurs que l'on veut toucher.

On représente donc constamment les petits lurons en situation de gavage; ils en mangent, ils en reprennent, ils s'en pourlèchent, ils s'en barbouillent, ils s'en relèvent la nuit, ils en chipent, les braves petits !

Tous les procédés sont bons pour faire vendre. Mais ils deviennent insupportables quand ils sont imposés par un monopole d'Etat.

Jusqu'à quand cet abus ?